

## Les consonnes muettes dans les formes conjuguées

### Les verbes en *-indre / -andre / -ondre*



Lorsqu'ils sont conjugués aux 3 personnes du singulier du présent, les verbes qui se terminent en *-ndre* gardent généralement le **D** devant la **marque de la personne**. Cette consonne est alors muette.

Cependant, ce n'est pas le cas des verbes en *-indre*.

Ainsi, pour éviter les confusions, reportez-vous à l'infinitif du verbe : les verbes en *-indre* n'ont jamais de consonne muette dans les formes des 3 premières personnes du présent.

Vous pouvez aussi utiliser un conjugueur ou un correcteur orthographique.

Par exemple :

*Je répan\_\_s mes calomnies partout où je peux, car je ne crain\_\_s personne.*

L'infinitif de *répands* est rép**ANDRE**.

Celui de *crains* est cra**INDRE**.

On écrira donc :

*Je répand**s** mes calomnies partout où je peux, car je ne crain**s** personne.*

#### **Attention :**

Pour les verbes en *-indre*, n'oubliez pas d'ajouter les marques de personnes.



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour savoir s'il y a une consonne muette, vous pouvez vous reporter à l'infinitif du verbe conjugué. Si le verbe se termine par *-indre*, il n'y a pas de consonne muette, il n'y a que les marques de personne. Vous pouvez aussi utiliser un conjugueur ou un correcteur orthographique.